

**ENQUETE PUBLIQUE**



**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES  
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU  
PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de permis d'environnement de classe 2 (projet de catégorie C) de la **SRL THE OUTSIDER ACTIVITY**, Route de Géromont 10 bte A à 4180 Hamoir visant **la descente de l'Ourthe – extension de permis existants portant la capacité de kayaks à 250 et regroupements des infrastructures d'accueil** – Descente de l'Ourthe sur le territoire des communes de Durbuy, Hamoir et Comblain-au-Pont.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville, Basse Cour 13 à 6940 BARVAUX, à partir du 26.03.2021 (**PE133.2021//dossier 41510-Liège**), selon les modalités suivantes (COVID): prendre rendez-vous au moins 2 jours à l'avance, par courriel à [accueil@durbuy.be](mailto:accueil@durbuy.be) et port du masque obligatoire. **Il est aussi consultable en ligne sur le site internet de la Ville de Durbuy.**

|   |   |
|---|---|
| Date d'affichage de la demande                      | 19.03.2021  |
| Date d'ouverture de l'enquête                       | 26.03.2021  |
| Clôture de l'enquête                                | Lieu : Hôtel de Ville<br>Basse Cour 13- 6940 BARVAUX<br>Date : 09.04.2021, à 11heures.  |
| Les observations écrites peuvent être adressées à : | Collège communal, Hôtel de Ville<br>Basse Cour 13- 6940 BARVAUX<br>Ou<br><a href="mailto:michele.thomas@durbuy.be">michele.thomas@durbuy.be</a> |

Toute information technique peut être obtenue auprès du SPW, DGO3, D.P.A., Montagne Ste-Walburge 2 à 4000 Liège- 04/224 54 11.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville, bureau « accueil », à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, du lundi au samedi inclus, **de 09 à 12 heures** selon les modalités suivantes (COVID): prendre rendez-vous au moins 2 jours à l'avance, par courriel à [accueil@durbuy.be](mailto:accueil@durbuy.be) et port du masque obligatoire.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Durbuy, le 16.03.2021

Le Bourgmestre,

(s)Philippe BONTEMPS